

6 – RÉFÉRENTIELS

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Évaluation des compétences au titre de la formation continue :

Dans le cadre du dispositif de développement de compétences (DDC) et plus particulièrement des formations, les évaluations s'articulent selon une logique de « compétences ». En effet, les référentiels de formation ont été modularisés afin de respecter les compétences détaillées dans le référentiel d'activités et de compétences (RAC) de l'emploi.

Ainsi, les savoirs de référence et procéduraux sont appréciés lors d'évaluations orales ou écrites [questionnaires à choix multiples (QCM), à courte réponse (QCR) ou à court développement (QCD), étude de cas concret et production rédactionnelle, etc.] assorties de mises en situation contextualisées, d'études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

Les appréciations du collègue des instructeurs se structurent selon trois critères :

1. **Les savoirs de référence et connaissances techniques :**

Il s'agit d'évaluer si le stagiaire mobilise les savoirs procéduraux et techniques nécessaires à la résolution d'un problème donné, dans le champ professionnel concerné (blocs de compétences) en s'appuyant sur l'assimilation réfléchie de savoirs de références.

2. **Les compétences professionnelles :**

Le champ de ce critère est plus large que le précédent car il consiste à apprécier l'ensemble des savoir-faire du stagiaire et sa bonne appréhension de l'environnement professionnel dans lequel il évolue.

Les savoir-faire requis peuvent aller de la simple capacité à exécuter une tâche prescrite jusqu'à la gestion de missions /interventions complexes et inédites à mener sous stress intense. En d'autres termes, il s'agit d'apprécier les capacités du stagiaire à mettre en œuvre ses connaissances techniques dans différentes situations se rapportant à divers contextes.

3. **Les aptitudes professionnelles :**

Les observations lors des mises en situation doivent permettre de les révéler. Ce critère, essentiel au futur emploi, permet d'aller au-delà de la seule appréciation des mérites professionnels antérieurs des stagiaires. Il s'agit d'apprécier un potentiel humain dans un contexte professionnel déterminé, c'est-à-dire sa capacité à s'insérer dans une intervention en environnement hautement incertain et risqué, ainsi qu'à s'adapter aux évolutions et exigences des fonctions associées à l'emploi.

Évaluation des compétences au titre de la VAE :

L'évaluation des compétences s'appuie sur l'étude de la présentation de l'expérience du livret 2 et sur les documents annexés, complétée par un entretien avec le jury (présentiel ou à distance), voire par une mise en situation professionnelle réelle ou simulée.

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#) « Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
BLOC DE COMPÉTENCES 1 : PILOTER LES MISSIONS DE CONTRE INGERENCE ECONOMIQUE			
<p>A1. Conduire ses missions dans le cadre légal et fonctionnel du renseignement</p> <p>Analyser les enjeux et le fonctionnement du renseignement pour la protection du potentiel scientifique et technique de la nation</p> <p>Organiser et réaliser ses missions en fonction :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des priorités et des plans de recherche - des processus et des pratiques des métiers du renseignement - du cadre législatif et réglementaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les principes organisant la recherche du renseignement au niveau stratégique, leur déclinaison en plans de recherche et d'emploi des capteurs - Maîtriser le cycle du renseignement, les méthodes de travail, la répartition des rôles et les synergies - S'approprier l'organisation de son service d'appartenance, les expertises de chaque bureau et les modes de coopération et procédures à adopter ou à mettre en place. - Gérer les informations et supports classifiés en conformité avec la législation et les procédures en vigueur - Respecter les différents textes (lois, règlements, instructions, procédures) qui encadrent la pratique du renseignement et les opérations qui en découlent - Respecter la doctrine de contre ingérence et sa déclinaison en instructions - Maîtriser la méthode de gestion de projet - Travailler en temps contraint et gérer l'urgence 	<p>Voie formative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - mises en situation professionnelles réelles ou reconstituées ; - études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. <p>VAE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire 	<p>Les orientations stratégiques de la recherche du renseignement en lien avec le plan d'actions, les priorités données et les missions exercées, sont comprises</p> <p>Le système de production de renseignement est mis en œuvre en coopération avec les partenaires internes et externes à la structure d'appartenance</p> <p>La classification des données sensibles est restituée dans les différents contextes</p> <p>Le cadre légal, la doctrine, la déontologie du métier sont respectés dans tout type de mission</p> <p>Les activités sont organisées en fonction des priorités données, des contraintes de l'environnement, de l'urgence et de l'importance des sujets à traiter</p>

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

<p>A2. Identifier et évaluer les menaces de contre ingérence</p> <p>Identifier et cartographier les menaces d'ingérence dans une zone géographique définie, les cibles, les vecteurs, les méthodes et moyens utilisés.</p> <p>Identifier et cartographier les menaces d'ingérence spécifique à la sécurité économique de la défense</p> <p>Anticiper les risques et proposer des mesures d'entraves en adéquation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître les différentes menaces pesant sur les intérêts de la Nation, de la Défense et leurs vecteurs préférentiels d'ingérence - Identifier les acteurs des menaces, leurs intentions, leurs organisations, leurs cibles privilégiées/secondaires, leurs modes d'action et leur centre de gravité - Comprendre la notion de risques vis-à-vis d'un domaine stratégique à préserver - Détecter les différents signaux types de la menace quelle que soit leur intensité - Evaluer la menace, ses intentions, ses modes d'action possibles et leur degré d'imminence - Identifier le degré du risque en fonction de la menace, du contexte, des acteurs, de leurs modes opératoires et de leurs moyens - Différencier les typologies d'actions et d'entraves : gamme, proportionnalité, délais, mise en œuvre - S'appuyer sur les techniques et repères de l'analyse systémique 	<p><u>Voie formative</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - mises en situation professionnelles réelles ou reconstituées ; - études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. <p><u>VAE</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire 	<p>Les programmes de défense en France et à l'étranger sont connus de manière générale et de manière spécifique sur la thématique d'expertise</p> <p>Les éléments constitutifs des menaces sur la défense et les entreprises de la sphère défense sont repérés et restitués de manière systémique</p> <p>L'évaluation de la menace et ses impacts sur le risque prend en compte tous les indicateurs pertinents. Elle est restituée de manière méthodique et aboutit à des résultats cohérents</p> <p>Les mesures d'entraves sont connues, décrites avec clarté et proposées en lien avec le risque présumé</p> <p>Les pratiques professionnelles s'appuient sur des méthodes et outils préconisés</p>
---	---	--	--

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

<p>A3. Animer les thématiques de contre ingérence économique territoriale</p> <p>Développer une vision partagée des enjeux et du pilotage de la contre-ingérence économique sur son territoire</p> <p>Mener des actions d'appui-conseil sur les différentes thématiques d'intelligence et de sécurité économique</p> <p>Piloter et mettre en œuvre les décisions du commandement sur les sujets de contre ingérence économique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à l'animation de la contre-ingérence économique auprès du commandement et des décideurs - Identifier les différentes thématiques de son domaine de compétences et de son territoire : gouvernance des entreprises et vulnérabilités, problématiques financières et d'investissement, compliance, due diligence et pré-acquisition, autorisation de commerce et contrôle exportation des matériels sensibles, commerce illicite, - Veiller à la cohérence des missions en fonction des problématiques identifiées et priorisées - Relayer les informations en mode down up et bottom up - Favoriser les synergies et coopération autour des thématiques de contre ingérence économique - Entretenir et développer une expertise des problématiques d'intelligence et de sécurité économiques sur son territoire - Initier des sujets de recherche stratégique et opérationnelle - S'appuyer sur la méthode et les outils de cartographie des risques 	<p><u>Voie formative</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - mises en situation professionnelles réelles ou reconstituées ; - études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. <p><u>VAE</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire 	<p>L'écosystème du territoire, son fonctionnement administratif, juridique et économique, ses acteurs sont clairement repérés, ce qui contribue au pilotage de la sécurité économique</p> <p>Le panorama des entreprises de la sphère défense de son territoire et leurs spécificités est restitué avec précision</p> <p>Les risques sur les différentes typologies d'entreprises sont mis en perspective et avec les missions à réaliser</p> <p>La cartographie des risques est réalisée et étayée</p> <p>Le sujet de la sécurité économique est piloté et relayé auprès des acteurs concernés</p> <p>Le conseil au commandement est documenté et opérationnel en termes de proposition d'actions d'études et de recherche</p>
---	--	--	---

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

<p>A4. Représenter son entité et ses activités dans le cadre d'actions partenariales</p> <p>Participer aux réunions d'échange en tant qu'expert de contre ingérence économique dans tout le spectre des activités de coopération</p> <p>Préparer et piloter ses interventions</p> <p>Réaliser les travaux demandés en intersessions</p> <p>Participer à la rédaction de la synthèse collégiale et la présenter aux instances concernées</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les enjeux, la stratégie et les visées communes et réaliser un état des lieux pour un partenaire donné - Prendre en compte le contexte et les objectifs des partenaires dans la définition des échanges - Respecter les procédures de coopération avec les partenaires nationaux et étrangers - Contribuer au rayonnement extérieur de son service dans le cadre partenarial - Se comporter comme référent, voire expert sur son domaine d'action (géographique / thématique / technologique) - Synchroniser son action avec les membres partenaires dans le cadre d'un projet commun - S'appuyer sur les techniques de travail en groupe projet, les modes d'action et les pratiques du travail partenarial et en réseau. - Entretenir et faire perdurer les relations et le travail en réseau, dans les limites données par sa structure 	<p>Voie formative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - mises en situation professionnelles réelles ou reconstituées ; - études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. <p>VAE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire 	<p>La problématique liée à la sécurité économique territoriale est présentée de manière intelligible pour chaque partenaire en fonction des enjeux de ces derniers</p> <p>La culture de coopération de chaque partenaire est connue et ses impacts sur les pratiques sont prises en compte</p> <p>L'intégration de la politique d'échange pour cadrer avec autonomie son action est avérée</p> <p>Les connaissances théoriques dans le spectre des activités partenariales sont mobilisées</p> <p>Les missions de la structure d'appartenance sont présentées avec précision et clarté. La posture professionnelle est en adéquation avec les prescriptions.</p> <p>Les conditions qui facilitent les interactions et la circulation de l'information sont mises en place</p>
--	--	--	---

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

<p>A5. Rendre compte de ses missions et résultats</p> <p>Rédiger des bilans des missions de contre ingérence économique sur son territoire</p> <p>Effectuer un suivi qualitatif et quantitatif de ses missions</p> <p>Réaliser des synthèses, mémo, rapports en fonction de la demande et des objectifs</p> <p>Diffuser les informations en respectant les principes et process de protection des données</p> <p>Présenter oralement son bilan</p> <p>Contribuer aux travaux d'amélioration continue de son entité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les objectifs de reporting et intentions du commanditaire - Elaborer un diagnostic situationnel en fonction des territoires et des thématiques et identifier les éléments à intégrer dans le reporting - Matérialiser les données, expliquer, illustrer - S'appuyer sur les techniques de rédaction d'écrits professionnels - Préparer son intervention orale et son support - Adapter sa présentation aux objectifs et aux publics - Apporter des réponses contextualisées aux questions et demandes - Argumenter et défendre ses travaux et conclusions - S'appuyer sur les techniques de présentation et de communication orale - Analyser sa pratique et rédiger les retours d'expérience demandés - Dédire des préconisations, proposer des plans de mise en œuvre 	<p><u>Voie formative</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - mises en situation professionnelles réelles ou reconstituées ; - études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. <p><u>VAE</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire 	<p>Les éléments du diagnostic situationnel à restituer sont identifiés et priorisés</p> <p>La méthode de compte-rendu est appliquée et différenciée en fonction des attentes des commanditaires, de l'importance et de l'enjeu du sujet</p> <p>Le support de restitution est adapté et structuré, son contenu est déroulé de manière progressive et illustré à bon escient</p> <p>La présentation ou restitution orale est réalisée avec exhaustivité, précision et clarté</p> <p>Les échanges sont constructifs et argumentés. Ils aboutissent à une décision validée et les grandes lignes d'un plan d'actions</p> <p>Le retour sur sa présentation est objectif et permet l'amélioration continue de sa pratique</p>
---	--	--	---

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

BC2 - RECUEILLIR DE L'INFORMATION DANS LA SPHERE INDUSTRIELLE DE DEFENSE

<p>A6. Piloter la veille informationnelle et prospective</p> <p>Surveiller l'évolution générale des thématiques de contre ingérence liées à la sécurité économique</p> <p>Surveiller l'évolution de son territoire sur les sujets de sécurité économique</p> <p>Utiliser les outils de recherche internes et sources externes</p> <p>Alimenter et mettre à jour les bases de données internes</p> <p>Auditer les systèmes de veille et mettre en place ou faire évoluer l'existant</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer les besoins en veille stratégique et informationnelle - Répertorier les sources documentaires, et leurs émetteurs, caractériser l'objectivité ou la partialité de ces derniers - Maîtriser la démarche et les techniques de la veille documentaire pour opérer sans compromission, en anonymisation et en toute sécurité - Exploiter les différents dispositifs de veille selon la problématique à traiter, le niveau de sécurité et de confidentialité imposé par la sécurité de la recherche - Suivre l'évolution des acteurs et enjeux de son activité : gouvernance, acteurs et missions, interactions, économie, questions sociales, méthodes de communication ... - Cartographier les différents risques sur sa zone ou thématique de compétence, les acteurs, leur organisation, leurs modes opératoires et suivre leur évolution - Déterminer les besoins (structurels ou conjoncturels) en sources complémentaires - Exploiter la base de données et maîtriser l'ensemble de ses fonctionnalités 	<p>Voie formative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - mises en situation professionnelles réelles ou reconstituées ; - études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. <p>VAE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire 	<p>L'enjeu de la veille pour son activité est intégré, la démarche et les outils sont mis en place et exploités</p> <p>Le système de veille est cohérent et efficient au regard des plans d'orientation de recherche</p> <p>Les informations recueillies par le système de veille externe et la base de données interne permettent l'entretien d'une vision macro et micro de l'écosystème du territoire, fonctionnement et acteurs</p> <p>Les informations recueillies alimentent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le système d'information interne - la cartographie des risques et son évolution <p>Les différents types de besoin en information sont identifiés et le système de veille réinterrogé, adapté, amélioré</p>
---	---	--	--

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

<p>A7. Développer un réseau de contacts dans la sphère économique de défense</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer le travail en réseau dans l'accomplissement de ses missions - Prendre le lead du réseau existant 	<p>Voie formative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - mises en situation professionnelles réelles ou reconstituées ; - études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. 	<p>Les missions sont remplies en s'appuyant sur les apports d'un réseau actif et impliqué</p> <p>Les approches sont bien adaptées au type de contact</p>
<p>Identifier les organisations et les profils détenant les informations utiles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les profils, les compétences, les objectifs, les apports potentiels - Préparer la mise en relation - Etablir le contact, construire la vision partagée 	<p>VAE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire 	<p>Les profils des contacts sont identifiés en profondeur ainsi que leurs compétences et potentiels</p> <p>L'accompagnement mis en place permet de maintenir la vision partagée</p>
<p>Recruter les profils identifiés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'expression et l'orienter - Présenter les objectifs et le modus vivendi de la relation - Entretenir, consolider la relation et valider la vision et les objectifs communs 		<p>Les étapes clés du déploiement de son réseau sont appliquées avec méthode</p>
<p>Assurer le traitement des contacts et des sources</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Contractualiser la relation - Réaliser le suivi de la relation - Détecter toute difficulté ou dérive 		<p>La sécurité des personnes est assurée</p> <p>Le réseau est animé et un suivi régulier est assuré</p>
<p>Réaliser le suivi et l'évaluation de son réseau</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre fin à la relation - S'assurer de la sécurité des contacts et veiller à la protection des informations - Evaluer son réseau, le faire évoluer 		<p>Les missions du service sont présentées clairement aux partenaires</p> <p>La posture de référent sur son domaine d'action est adoptée</p>

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

<p>A8. Mener des investigations de sécurité économique sur pièces</p> <p>Analyser la demande et les besoins en informations</p> <p>Elaborer un plan de recherche</p> <p>Réaliser des études sur pièces</p> <p>Rédiger les conclusions</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre la stratégie d'une entreprise et son système socio-productif - Connaître les obligations juridiques des entreprises et leurs contraintes de marché, les obligations liées à la compliance - Identifier les principales formes juridiques des entreprises et leurs caractéristiques - Différencier les organisations et systèmes de décisions en grande entreprise, groupe et filiales, PME, TPE, start-up ... - Maîtriser les caractéristiques des « entreprises à protéger en priorité » et les impacts sur son activité - Recueillir des informations sur les diverses composantes de l'entreprise de défense : <ul style="list-style-type: none"> . Structure juridique, du groupe et de ses filiales, implantations géographiques . Environnement, marchés, clients, prestataires . Métier et technologies, données sensibles et supports classifiés s'y rapportant . Composition de l'actionnariat, structure du capital social . Profil des dirigeants . Données économiques et financières . Réputation, litiges et contentieux 	<p><u>Voie formative</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - mises en situation professionnelles réelles ou reconstituées ; - études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. <p><u>VAE</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire 	<p>Le métier de l'entreprise et son système socio-productif, dans son secteur et sur son marché est correctement restitué</p> <p>Les différentes obligations des entreprises de défense détenant des informations sensibles sont présentées de manière exhaustive et claire</p> <p>Les éléments clés de natures juridique, économique, financière, sont identifiés et analysés grâce à l'utilisation des sources et outils appropriés</p> <p>L'accompagnement des structures à protéger est différencié selon la typologie de l'entreprises et le degré de protection attribué</p> <p>La chaîne de décision et ses acteurs est globalement maîtrisée pour l'ensemble des entreprises et précisément pour celles de son portefeuille</p>
--	--	--	---

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

<p>A9. Mener des investigations de sécurité économique sur entretiens</p>			
<p>Préparer les entretiens</p>	<ul style="list-style-type: none"> - S'appuyer sur les informations recueillies par l'enquête documentaire - Identifier l'objectif de l'entretien, les informations à recueillir, sélectionner le type d'entretien et définir la stratégie appropriée - Cibler les interlocuteurs à interroger 	<p><u>Voie formative</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - mises en situation professionnelles réelles ou reconstituées ; - études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. 	<p>Les informations clés recueillies par l'étude des documents sont consignées et utilisées pour définir le questionnement complémentaire</p>
<p>Mener des entretiens exploratoires avec des décideurs et des experts</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Gérer les prises de contact, les recueils de consentement et planifier le rendez-vous - Construire ou adapter la grille d'entretien - Anticiper les points de difficulté et préparer les parades 		<p>La préparation de l'entretien est réalisée avec méthode</p> <p>La prise de rendez-vous atteint les objectifs fixés</p>
<p>Mener des entretiens spécialisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter la demande et ses enjeux, construire la vision commune, convaincre de l'intérêt commun et du bien-fondé de la transparence - S'appuyer sur les techniques de questionnement d'écoute active, d'explicitation, de reformulation, de confrontation des informations - Adapter sa posture et son discours selon l'interlocuteur - S'adapter aux aléas de l'entretien 	<p><u>VAE</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire 	<p>Les différentes phases guident et structurent l'entretien efficacement</p> <p>Le style d'entretien est adapté aux objectifs</p>
<p>Mener des entretiens de contrôle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter sa posture et son discours selon l'interlocuteur - S'adapter aux aléas de l'entretien - Faire le point et vérifier la complétude des informations obtenues - Conclure l'entretien et le mettre en perspective 		<p>Les questions et rebonds sont pertinents et amenés avec perspicacité</p>
<p>Assurer le suivi de l'entretien</p>			<p>L'entretien a permis d'obtenir les informations souhaitées</p> <p>La conclusion est pertinente et bien amenée</p>

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

<p>A10. Rédiger les rapports d'investigations</p> <p>Exploiter les informations recueillies à restituer</p> <p>Rédiger les notes de rapports</p> <p>Faire valider puis diffuser la production</p>	<p>-Structurer les éléments clés recueillis à restituer par écrit en fonction du format prescrit</p> <p>-Mettre en exergue, de manière individuelle et systémique, les éléments significatifs, la problématique et son constat, ses incidences sur la nature l'imminence et le degré du risque</p> <p>Cibler ou adapter la production à son/ses destinataire(s)</p> <p>Maîtriser pour chaque type de production, les spécificités rédactionnelles et les techniques de rédaction associées</p> <p>Prendre en compte le délai pour réaliser le document</p> <p>Procéder à la validation du document</p> <p>Utiliser le circuit de diffusion et respecter la confidentialité et la sécurisation des données</p>	<p><u>Voie formative</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - mises en situation professionnelles réelles ou reconstituées ; - études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. <p><u>VAE</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire 	<p>Les éléments constituant le rapport sont identifiés et structurés, les failles sont clairement restituées, expliquées comme l'identification des impacts sur les risques</p> <p>Le document est adapté dans sa démonstration, son format, son expression aux attentes des prescripteurs</p> <p>Le document est rédigé avec pédagogie en respectant les règles syntaxiques et orthographiques</p> <p>Le process de validation est respecté et les amendements pris en compte</p> <p>Le système de sécurité des données est maîtrisé</p>
--	---	--	---

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

**BC3 – CONDUIRE DES ACTIONS DE CONSEIL ET DE CONTROLE
SUR LA PROTECTION DU POTENTIEL SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DE LA NATION**

A11. Apporter son expertise réglementaire et technique sur la protection

Accompagner et orienter la structure de sécurité

Conseiller sur la gestion des informations et supports classifiés

Participer à la protection des contrats

- Apporter un éclairage sur les différentes menaces, acteurs malveillants, leurs vecteurs et procédés et leurs évolutions
- Maîtriser la réglementation concernant les mesures de protection du secret, des informations et des installations industrielles
- Analyser les caractéristiques et besoin de l'entreprise en matière de protection des données sensibles
- Présenter la réglementation et les obligations en termes de protection des informations et supports classifiés
- Conseiller l'entité sur l'optimisation de la politique de sécurité globale
- Commenter et préciser les mesures à prendre concernant la protection des contrats
- Veiller à la protection des contenus sensibles ou classifiés des appels d'offre
- Accompagner l'entreprise de défense dans la prise en compte des éléments sensibles et leur rédaction dans les cahiers des charges

Voie formative :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation professionnelles réelles ou reconstituées ;
- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

VAE :

- étude du livret 2 ;
- entretien avec le jury ;
- mise en situation, si nécessaire

L'ECIE apporte des conseils judicieux à l'entité et fait des recommandations pertinentes
L'organisation de chaîne de sécurité et ses contributeurs est identifiée

Les politiques de sécurité sont ajustées par les sensibilisations effectuées

Les obligations en termes de protection des informations et supports classifiés sont clairement développés

Les mesures à prendre concernant la protection des contrats sont argumentées et justifiées.

L'assistance à la rédaction du cahier des charge l'entreprise est conforme

La veille à la protection des contenus sensibles ou classifiés des appels d'offres est réalisée

Les déficiences du système global de sécurité sont mentionnées et des solutions sont proposées

La procédure *ad hoc* est correctement appliquée en cas de suspicion de compromission

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

<p>A12. Mener des actions de sensibilisation sur des sujets sensibles ou à enjeux</p> <p>Préparer les actions de sensibilisation</p> <p>Animer les actions de sensibilisation</p> <p>Réaliser le suivi des actions de sensibilisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les objectifs et les cibles de l'action - Resituer la problématique dans le contexte et l'adapter au public ciblé - Programmer l'action et la contractualiser - Déterminer le format et le contenu - Faire appel aux experts si nécessaire et cadrer leurs interventions - Réaliser le support de présentation - Effectuer la présentation - Animer et réguler les échanges - Répondre aux questions et aux objectifs - Convaincre l'auditoire - Débriefing des actions de sensibilisation et vérifier leurs effets à court et moyen termes - Accompagner les actions de sensibilisation par des mesures complémentaires 		<p>L'action a fait l'objet d'une contractualisation avec le commanditaire en associant si besoin un ou plusieurs experts/managers/décideurs</p> <p>La préparation de l'entretien a permis d'identifier l'enjeu, les objectifs de l'action de sensibilisation et le public cible</p> <p>Le sujet est maîtrisé, les éléments manquants et de contextualisation ont été recherchés et vérifiés</p> <p>L'action de sensibilisation est réalisée en s'appuyant sur un support suffisamment médiatisé</p> <p>Le déroulement de la présentation est satisfaisant et répond aux objectifs identifiés, les échanges sont fluides et constructifs</p> <p>L'ECIE fait preuve d'expertise et de conviction sur la thématique abordée</p> <p>Les effets de l'intervention sont évalués à court et moyen termes</p> <p>En cas d'identification de besoins complémentaires des propositions d'action pertinentes sont faites</p>
--	--	--	---

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

<p>A13. Contribuer au processus d'habilitation des personnes morales et veiller à leurs obligations</p> <p>-</p> <p>- Effectuer les entretiens de sécurité</p> <p>- Rédiger les rapports d'habilitation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser le process d'habilitation et ses différents acteurs - Expliquer et appliquer la réglementation et la procédure d'habilitation - Réaliser les enquêtes et entretiens d'habilitation - Analyser et vérifier les éléments recueillis - Apporter aux autorités d'habilitation, des éléments, favorables, restrictifs ou défavorables à l'habilitation des personnes physiques - Apporter aux autorités d'habilitation, des éléments, favorables, restrictifs ou défavorables à l'habilitation des personnes morales - Coopérer avec le bureau spécialisé dans l'habilitation des personnes morales 	<p><u>Voie formative :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - mises en situation professionnelles réelles ou reconstituées ; - études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. <p><u>VAE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire 	<p>La réglementation et la procédure des actions d'habilitation sont présentées</p> <p>Les enquêtes et entretiens d'habilitation sont effectués avec méthode</p> <p>Les éléments favorables, restrictifs ou défavorables à l'habilitation d'une personne sont correctement présentés</p> <p>Les rapports d'habilitation sont rédigés au bon format</p> <p>Les mises en garde sont préparées et argumentées</p> <p>Les personnels partant ou arrivant de l'étranger ou/et d'opérations extérieures sont pris en charge</p> <p>L'appui aux acteurs de la chaîne de sécurité dans le cadre des habilitations est adapté</p> <p>Les actions de sensibilisation sont adaptées et efficaces</p> <p>Un retour et une évaluation des actions de sensibilisation permet de dégager les points forts et les axes d'amélioration</p>
--	--	--	---

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

<p>A14. Seconder les inspections de sécurité des sites</p> <p>Préparer l'entreprise à l'inspection</p> <p>Accompagner la visite d'inspection</p> <p>Assurer le suivi des mesures correctives</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rappeler la réglementation encadrant la protection du potentiel scientifique et technique de la nation - Réaffirmer les mesures devant être mises en place pour garantir la protection du secret - Présenter les objectifs et le déroulement de l'inspection - Pré auditer les mesures de sécurité pour préparer l'entreprise à l'inspection - Alerter sur les points sensibles insuffisamment conformes aux exigences réglementaires - Alerter sur les impacts des non-conformités des mesures mises en place ou sur l'inexistence des mesures - Rédiger les analyses de vulnérabilité préalables aux inspections et argumenter son avis - Adopter la bonne posture lors de l'inspection (distance, explicitation, médiation, questionnement ...) - Apporter sa vision et exposer son avis lors du débriefing de l'inspection - S'assurer de la mise en œuvre des préconisations - Alerter en cas de défaillances et rendre compte 	<p><u>Voie formative :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - mises en situation professionnelles réelles ou reconstituées ; - études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. <p><u>VAE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire 	<p>La réglementation encadrant la protection du potentiel scientifique et technique de la Nation est clairement expliquée</p> <p>Les mesures devant être mises en place pour garantir la protection du secret sont rappelées</p> <p>Les objectifs et l'organisation de l'inspection sont présentés avec rigueur</p> <p>La préparation de l'entreprise à l'inspection a porté ses fruits</p> <p>L'entreprise a été avertie des points sensibles ou insuffisamment conformes aux exigences et sur leurs impacts.</p> <p>Les analyses de vulnérabilité préalables aux inspections sont rédigées avec méthode et l'avis délivré justifié</p> <p>L'ECIE sait adopter la posture adéquate lors de l'inspection</p> <p>Un retour détaillé est présenté après l'inspection</p> <p>L'ECIE s'est assuré du suivi des recommandations et alerte en cas de non-conformité</p>
---	---	--	---

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

<p>A15. Intervenir en situation complexe ou de crise</p> <p>Mettre en place et exploiter un système d'alerte des signaux faibles</p> <p>Détecter et évaluer les situations de crise</p> <p>Alerter sur l'imminence, la gravité et les impacts d'une crise</p> <p>Conduire des entretiens en situation sensibles / entretiens de sécurité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Classifier les différents risques pour les entreprises de la sphère défense pouvant déclencher une crise - Analyser les signaux déclencheurs d'une crise d'ingérence (administrative, financière, normative, ...) - Alerter sur l'imminence de la menace pouvant déclencher une crise - Evaluer les impacts de la crise pour la sphère défense et les intérêts de la nation - Classifier les affaires urgentes / importantes - Coopérer avec les interlocuteurs privilégiés pour chaque élément participant à la gestion de la crise - Gérer les contradictions et les éléments contre-productifs - Maîtriser le processus de gestion de crise et la mise en place de continuité et de reprise des activités - Proposer des éléments de réponse pour expliquer, rassurer, reporter - Adopter les réactions et les postures en lien avec les différentes étapes de gestion et de sortie de crise - S'appuyer sur les techniques d'entretien et d'intervention en situation sensible ou situation de crise 	<p>Voie formative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - mises en situation professionnelles réelles ou reconstituées ; - études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. <p>VAE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire 	<p>Les signaux déclencheurs d'une crise d'ingérence sont relevés et analysés avec méthode</p> <p>L'alerte est lancée au bon interlocuteur en cas de menace imminente</p> <p>Les impacts de la crise pour la sphère défense et les intérêts de la nation sont évalués</p> <p>Les affaires sont hiérarchisées selon les degrés urgent et important</p> <p>Les interlocuteurs privilégiés pour chaque élément participant à la gestion de la crise sont saisis à bon escient</p> <p>Les éléments contre-productifs et en contradiction sont identifiés et gérés</p> <p>Le processus de gestion de crise, la mise en place de continuité et de reprise des activités sont connus et appliqués rigoureusement</p> <p>Le besoin d'éléments complémentaires est identifié</p> <p>L'ECIE sait adopter la posture adéquate selon le contexte de crise</p> <p>En situation sensible ou situation de crise, les techniques d'entretien et d'intervention sont adaptées</p>
---	--	--	---

